

Université de Nice Sophia Antipolis
Séminaire d'études des doctorants du CERDP (E.A. n° 1201)



« Faire une thèse en droit privé »

Mardi 23 avril 2013, 14h-17h30

Sous la présidence de Monsieur le Professeur Daniel TRICOT

Agrégé des Facultés de droit
Président honoraire de la Chambre commerciale de la Cour de cassation
Président de l'Association française des docteurs en droit (AFDD)

14h00 : Discours d'ouverture

- M. Jean-Raphaël DEMARCHI, Maître de Conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis, organisateur du colloque
- M. le Professeur Daniel TRICOT, Président de l'AFDD

14h30 : « Pourquoi une thèse ? », Mme Caroline FABRE, doctorante du CERDP

15h00 : « Qu'est-ce que la recherche juridique ? », Mme Sandy RAGNOLO-RAULT, doctorante du CERDP

15h30-16h00 : pause

16h00 : « Le doctorant : entre thèse, laboratoire et travaux dirigés », M. Valérian FOURMY, doctorant du CERDP

16h30 : « L'aboutissement de la thèse et la valorisation du titre de Docteur en droit », Mme Marie-Cécile LASSERRE, doctorante du CERDP

17h00 : Echanges avec le public